DLP 4-12-61 079695

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

N° 15

Décembre 1961,

ABONNEMENT - REABONNEMENT

Votre abonnement aux "Avertissements Agricoles", bulletin technique des Stations d'Avertissemts Agricoles" se termine avec le présent numéro (Décembre 1961), ainsi que nous l'avons souvent expliqué, pour des raisons techniques et administratives, l'abonnement couvre une année civile :
En 1962, le tarif reste inchangé soit :

abonnement ordinaire 12 N.F.

Cet abonnement permet de recevoir durant un an tous les bulletins de la Station, concernant le département demandé par l'abonné ainsi que la revue Phytoma.

Les personnes désireuses de recevoir les bulletins en 2, 3, 4, ... exemplaires, à une même adresse ou à des adresses différentes et un seul service de la revue Phytoma, sont priées de nous consulter sur les conditions particulières d'abonnement correspondant à leur désir.

Nous consulter également sur les conditions du service des cinq éditions départementales.

Renouvelez immédiatement votre abonnement ! vous serez ainsi assuré de recevoir le numéro de Février de la revue Phytoma.

Indiquer très lisiblement, en caractères d'imprimerie sur le talon du chèque de virement ou du mandat, le nom et l'adresse de la personne à laquelle doivent être adressées nos publications, le département pour lequel on désire être informé.

Utiliser la formule de versement ci-incluse ou un virement postal ; les versements réalisés par l'intermédiaire de bordereaux postaux ou bancaires, ne sont pas retenus.

Les nombreuses mairies que nous comptons parmi nos abonnés, voudront bien nous avertir de leur désir de se réabonner en indiquant la date approximative du paiement administratif.

IMPORTANT

Nos lecteurs abonnés par l'intermédiaire d'une tierce personne (association agricole, vendeurs de produits antiparasitaires, organisations professionnelles, administrations) ne tiendront pas compte de ces recommandations.

Nos observateurs, sont considérés comme réabonnés.

Les abonnés ayant payé leur abonnement depuis le 1er Juillet 1961 sont abonnés pour 1962, ils commenceront à recevoir Phytoma avec le numéro de Janvier.

Verser 12 N.F. à : MONTPELLIER 5238-57
Régisseur de Recettes - Service de
Protection des Végétaux
16, rue de la République - MONTPELLIER

IV

TRAITEMENT DES OLIVIERS

La maladie de l'oeil de paon (cycloconium) a pour origine un champignon que l'on doit combattre par des pulvérisations appropriées.

Les bouillies cupriques sont particulièrement efficaces. Utiliser soit un produit commercial, soit une bouillie bordelaise à 1,5 %.

Il sera souvent avantageux de réaliser une bouillie mixte en associant une huile blanche ou un oléo-parathion pour détruire les cochenilles ainsi que les oeufs de divers insectes.

TRAITEMENT PRE-HIVERNAL DES ARBRES FRUITIERS

Il est indispensable d'exécuter un traitement cuprique sur les arbres fruitiers à noyau après la chute des feuilles (traitement bleu). Ce traitement bleu devant tenir jusqu'au pré-débourrement, il est recommandé d'utiliser un produit très adhésif pour ne pas être obligé de renouveler le traitement après chaque pluie.

Ce traitement étant efficace contre le coryneum, la cloque, le monilia, le gnomonia, et l'anthracnose, les pêchers, abricotiers et cerisiers devront être ainsi traités.

Beaucoup d'arboriculteurs réalisent aussi un "traitement bleu" sur les espèces fruitières à pépins. Cette pratique se révèle particulièrement intéressante sur le poirier, car elle évite le développement des chancres à conidies de la tavelure.

INDEX DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Il reste quelques exemplaires de ce manuel qui est indispensable aux arboriculteurs comme aux commerçants.

Le demander à la Fédération des Groupements de Défense de l'Hérault, 16, rue de la République à MONTPELLIER en joignant 2 timbres à 0,25 N.F.

Les Contrôleurs L'Inspecteur

L.L. TROUILLON - R. MARIO P. BERVILLE

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles LANGUEDOC-ROUSSILLON
Directeur-gérant L. BOUYX

P 407

de 10 grammes de matière active par m2 avant semis ou plantation. Certaines espèces sont sensibles à cette substance : oignons. Ne pas dépasser les doses prescrites et procéder à la désinfection plusieurs semaines avant le semis.

VAPAM : Efficace contre les fontes des semis, verticillioses. Sera dilué dans l'eau : 1 litre pour 10 litres d'eau et appliqué en arrosage. Il faut 10 à 20 litres de vapam pur par are. Arroser abondamment. On peut planter ou semer un mois après le traitement.

II-LUTTE CONTRE LES NEMATODES

La chaleur donne d'excellents résultats ; ce sont ensuite les fumigants qui sont les plus efficaces.

- D.D. ou mélange de Dichloropropane et Dichloropropène à la dose de 350 grs par m2
- Dibrométhane à la dose de 140/200 grammes par m2.

Ces produits sont toxiques et s'utilisent au pal injecteur ; ils doivent être appliqués 3 semaines avant le semis ou la plantation.

Ces produits agissent par vapeurs, la température du sol joue un rôle important ; elle doit être de 10° au moins. Il faut au moins 5 trous par m2.
- Vapam : aux doses indiquées plus haut.

III-LUTTE CONTRE LES INSECTES (larves vivant dans le sol : vers blancs, taupin, vers gris) :

On proscrira l'H.C.H. cependant efficace, en raison du mauvais goût qu'il donne aux plantes racines et aux tubercules poussant dans le sol traité.

On donnera la préférence aux insecticides suivants utilisés avant le semis ou la plantation :

Aldrin 4 Kgs de matière active à l'hectare.
Chlordane 6 à 8 Kgs " " "
Heptachlore 3 à 4 Kgs " " "

Appliqués en arrosage ou en poudrage, ces insecticides seront enfouis par une façon superficielle.

Ce traitement est efficace pendant plusieurs années : 3 ans en général.

Dans certains cas on pourra procéder à l'enrobage des semences en utilisant : Lindane, Aldrin.

DESINFECTION DES GRAINES EN HORTICULTURE

Champignons et bactéries peuvent adhérer aux graines et infecter les jeunes plantes pendant la germination. Des larves d'insectes : taupin etc... peuvent 'attaquer les plantes à partir de la germination. On doit désinfecter les graines :

- Par immersion : Bouillie Bordelaise 1% (les petites graines doivent être ensachées dans un sac en toile fine et immergées pendant 10 à 15 minutes.
- Par poudrage : Aldrin, Lindane (insecticides)
  Mercure, Oxyquinoléate de cuivre, T.M.T.D. Zinèbe (anticryptogamiques)

Graines et poudres sont mises dans un récipient fermant hermétiquement. Agiter pendant quelques minutes.

Contre le flétrissement bactérien de la tomate, maladie redoutable, il est recommandé de traiter les graines avec une spécialité à base de mercure.

P. BERVILLE
Inspecteur de la Protection des Végétaux